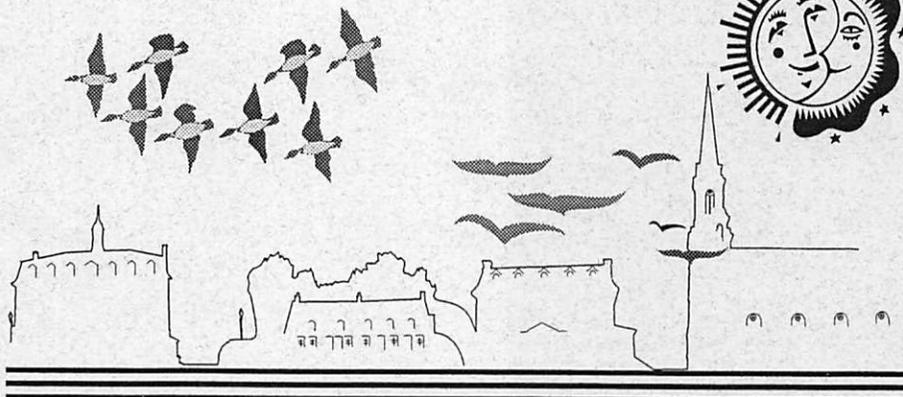


Bonne
fête des Mères



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 11 n° 6 mai 2004

LA COMMUNICATION EST À LA BASE
DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE.

Travaux de peinture à l'église

p. 6



Mai, mois de l'arbre

Distribution d'arbres
dès le 20 mai

Conférence de
Jean Lamontagne
le 30 mai

p. 17



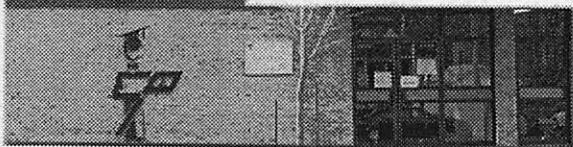
*Laisse
couler la rivière*

mai

2004

ECOLE PRIMAIRE
LA FRANCOLIERE

Porte ouverte



p. 4

Photo: Lorry Gendron

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

DIRECTEURS

Jean-Yves Lamonde	259-2433
Jean Gendron	259-2213

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photos première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

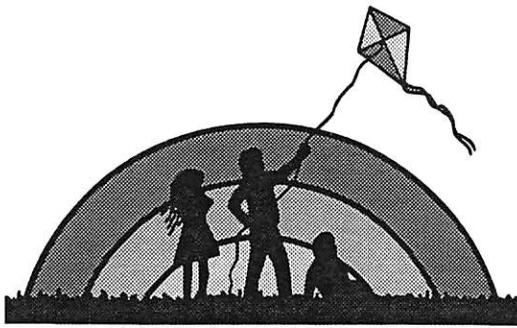
Ambulance	-----	911
CLSC Antoine-Rivard	-----	248-2572
Feu	-----	911
Municipalité	-----	259-7228
Centre anti-poison du Québec	-----	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	-----	1-800-263-2266

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



SOMMAIRE

Portes ouvertes à l'école	4
Le député Morin commente le budget	5
CLD: un bilan financier positif	7-8
Cercle des Fermières	9
Recette des Fermières	9
Le Camp Jeunes entrepreneurs	10
Bilan des ressources en alpha	11
Paul Crête: candidat dans Rivière-du-Loup - Montmagny.	12
Chronique pastorale	13-14
Des nouvelles de nos gymnastes	15
Charlène Gourgues inspire l'Association de soccer	16
Activités du Comité d'embellissement	17
Ça bouge à La FrancoLièrre	19
Les Petits Débrouillards	20
Pensée positive	21
Cassy, la bédé	21
Au fil des jours	22
L'Écho municipal	23-37
Bilan des Loisirs.....	38-42
Les petites annonces	43

La solidarité s'exprime



Photo: Haynald Laflamme

(R.L.) Près d'un millier de personnes ont exprimé leur solidarité, le samedi 17 avril, en appui aux travailleurs de Whirpool qui seront mis à pied en mai. La fermeture de cette usine, qui a 137 ans d'histoire, aura des effets majeurs pour la région avec la perte de quelque 500 emplois. La pire conséquence sera vécue par les travailleurs et travailleuses âgés de 50 ans et plus qui, ayant consacré une grande partie de leur vie à cette entreprise, se retrouveront confrontés à l'incertitude d'un avenir peu reluisant.

À tous les parents qui s'impliquent à l'école

Dans le cadre de la semaine des bénévoles, du 18 au 24 avril, nous aimerions remercier tous les parents qui s'impliquent à l'école. C'est grâce à vous, à votre soutien et à vos beaux gestes que l'école est un milieu où il fait bon vivre. Nous sommes heureux de vous voir à l'école. Votre présence est toujours appréciée. C'est en travaillant ensemble que nous bâtissons l'avenir de demain.

Le conseil des élèves



MENUS DU JOUR

DÉJEUNERS JUSQU'À MIDI

COMMANDES POUR EMPORTER

RÉSERVATION JUSQU'À 50 PERSONNES

ESSENCE AVEC SERVICE

LOTÉRIE EN GROUPE

BIÈRE ET VIN

CAFÉ FRAIS

200, route St-François
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704

Dépanneur: 259-7515



PASSEZ NOUS VOIR!

Ouvert de 6h à 23h



Portes ouvertes

Les élèves, les membres du personnel, les membres du conseil d'établissement et la direction de l'école intégrée Notre-Dame-de-L'Assomption/La Francolière souligneront la fin de l'année scolaire par une activité «Portes ouvertes» qui aura lieu le 20 mai pour l'école de La Francolière à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et le 17 juin pour l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Berthier-sur-Mer à compter de 18 heures à 20 heures.

Assemblée générale annuelle et fin de saison pour l'Âge d'Or

L'assemblée générale de l'Âge d'Or de Saint-François aura lieu le mercredi 19 mai à 13h30, au local habituel. On vous attend tous!

Le dîner de fin des activités du Club de l'Âge d'Or aura lieu le 26 mai au resto l'Arrêt Stop à 11h30. Coût: 7\$ pour les membres. Bienvenue à tous!

à l'école intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption / La Francolière

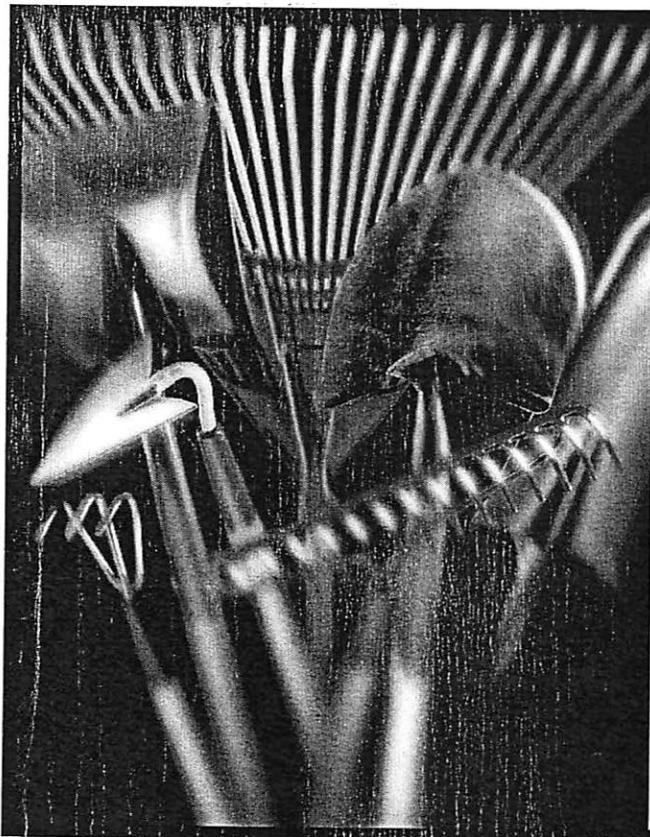
Lors de ces portes ouvertes, 267 élèves âgés de 4 à 12 ans vous présenteront différents projets vécus durant l'année en lien avec le programme de formation. Vous aurez l'occasion de découvrir nos différents comités et bien sûr de visiter votre école primaire.

Dans le but de susciter votre intérêt et de rendre votre visite agréable, voici un aperçu de ce que vous pourrez découvrir.

- Visite dans les classes
- Visite des locaux de service tels que bibliothèque, laboratoire informatique...
- Visite de kiosques tels que médiateurs (à Saint-François), comité de vie des élèves, brigadiers, conseil d'établissement...
- Et plus encore!

Parents, membres de la famille, amis, anciens élèves et membres du personnel, résidents, propriétaires d'entreprises et toute personne intéressée au développement de nos jeunes, nous vous attendons avec grand plaisir.

Source: Pierre Côté, directeur



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com

Le député Morin se dit très satisfait du budget

Le député de Montmagny-L'Islet et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, M. Norbert Morin, est très satisfait du budget 2004-2005 parce que le comté sortira gagnant des nouvelles mesures annoncées au sein des différents secteurs.

Priorité aux familles

«Le comté de Montmagny-L'Islet est celui qui a le revenu moyen d'emploi le plus bas par famille dans Chaudière-Appalaches. Ce que le ministre des Finances a annoncé dans son budget aidera grandement notre région» de commenter Norbert Morin. En effet, de nouvelles façons de venir en aide aux familles dans le besoin ont été créées:

- Création d'un programme de soutien aux enfants qui fera bénéficier toutes les familles avec des enfants de moins de 18 ans à compter du 1er janvier prochain. Cette aide pourra atteindre 2000\$ par année pour un enfant; 3000\$ pour deux enfants; 4000\$ pour trois enfants et augmentant de 1500\$ pour chacun des enfants suivants.
- Abolition de la taxe de vente du Québec sur les couches, les biberons et les autres articles d'allaitement.
- Versement par anticipation du crédit d'impôt pour frais de garde, sous forme de chèque, quatre fois par an.

Le député Norbert Morin mentionne également que le gouvernement du Québec donne un appui majeur aux familles qui verront leur revenu disponible augmenter en raison du programme *Soutien aux enfants* et de la *Prime au travail*, qui viennent aussi d'être créés dans ce budget. Ces nouvelles mesures signifient qu'un couple avec 2 enfants et un revenu de 25000\$ recevra 4004\$ de plus par année. Dans le comté, c'est plus de 95% de nos ménages qui bénéficieront d'une aide additionnelle.

«Ce que le ministre des Finances a annoncé dans son budget aidera grandement les familles de Montmagny-L'Islet» lance le député. «Nous nous étions engagés au cours de la dernière campagne électorale de redonner un souffle nouveau aux familles du Québec, nous pouvons dire aujourd'hui: Mission accomplie! Parce que c'est de l'argent qui revient directement dans leurs poches».

Des mesures concrètes et innovatrices pour notre région

«Dans le contexte économique que vit notre milieu présentement avec la fermeture de l'usine Whirlpool, les mesures annoncées dans le but de favoriser l'autonomie et le développement des régions ne peuvent qu'être bénéfiques pour Montmagny-L'Islet», de commenter Norbert Morin.

Pour faciliter aux entreprises l'accès au financement, le budget 2004-2005 prévoit 300 millions de dollars pour la création du Fonds d'intervention économique régional. Le FIER permettra de soutenir le démarrage et le développement des entreprises de chez-nous. Avec une capitalisation assurée selon une formule de partenariat public-privé dans laquelle le gouvernement s'associera au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, à Fondation et au Mouvement Desjardins, le FIER pourra notamment soutenir la création de fonds régionaux autonomes et privés. Ces fonds permettront à d'autres investisseurs privés de joindre leur mise de fonds à celle du FIER et d'accroître ainsi l'effet levier sur l'économie de Montmagny-L'Islet.

Compte tenu de l'importance des Fonds locaux d'investissement (FLI) pour le développement des régions, le budget 2004-2005 prévoit de reporter de cinq ans, soit au 1^{er} juin 2010, le début du remboursement du prêt consenti aux Centres locaux de développement (CLD). Cette mesure permettra de réinvestir dans les économies, et ce pour une période additionnelle de cinq ans.

Par ailleurs, pour pallier les difficultés de financement des coopératives très présentes dans l'industrie agricole, le ministre des Finances a annoncé que le Régime d'investissement coopératif sera amélioré grâce à l'instauration d'un taux de déduction unique et majoré à 125%.

«Notre gouvernement veut donner aux citoyens et aux citoyennes des régions les outils et les ressources financières nécessaires pour qu'ils puissent être en mesure de soutenir leurs entreprises et leurs projets prioritaires. Les mesures annoncées dans le dernier budget sont très favorables pour le comté de Montmagny-L'Islet.», a conclu le député Norbert Morin.

Le gouvernement versera également une aide additionnelle pour des suppléments au loyer à 5 276 ménages à faible revenu touchés par la pénurie de logements.

En conclusion, le député Norbert Morin est fier du budget 2004-2005 parce qu'il tient compte des engagements pris par son gouvernement l'année dernière. «On ne peut pas tout régler en une année, mais on peut contribuer à améliorer le sort de chaque citoyen et citoyenne du Québec et c'est ce qui se dégage du présent budget».

Source: Mireille Thibault, attachée politique
Député Norbert Morin

Société coopérative agricole de la Rivière-du-Sud

S.C.A. RIVIÈRE-DU-SUD
34, Chemin Saint-François Ouest
Saint-François

Corde à presse

Polythène

Enersite

Coop-Site

Solution Foin

Engrais

CO-OP

Nous avons tout ce dont vous avez besoin, à des prix compétitifs.

Contactez-nous!
Tél. (418) 259-7715

Travaux de peinture à l'église mise en garde à propos du stationnement

Des travaux de peinture sont actuellement en cours à l'église. En effet, le Conseil de Fabrique a donné un contrat pour la peinture de la toiture de l'église qui, comme vous avez pu le remarquer, en a bien besoin. Cependant, de tels travaux ne s'exécutent pas sans risques. Nous connaissons les inconvénients de la peinture et c'est pourquoi nous tenons à aviser les paroissiens que lorsque les peintres seront à l'œuvre, la Fabrique se dégage de toute responsabilité à l'égard des voitures qui seront stationnées sur son terrain. Nous recommandons aux personnes qui stationnent habituellement leur voiture sur le terrain de la Fabrique de bien vouloir la déplacer pour la période d'exécution des travaux. Il va sans dire qu'il n'y aura aucun risque le dimanche. Nous nous excusons de ce petit inconvénient, mais nous voulons minimiser les risques de dommage aux véhicules. Merci de votre compréhension.

Michel Talbot, curé

Trois beaux voyages pour cet été!

Village d'Antan

Le mercredi 14 juillet 2004. Visite village d'Antan Drummondville, souper, spectacle des Légendes fantastiques, 115 \$ par personne.

Côte Nord et Labrador

Beau voyage de sept jours du 23 au 29 août 2004. La Côte Nord et le Labrador et bien d'autres visites.

Montréal et ses attraits

Le mercredi 22 septembre 2004. Montréal, Casino et début de soirée visite Magie des lanternes au jardin de Chine du Jardin botanique, 89 \$ par personne.

Places limitées. Réservez tôt!

Pour informations: Yvette au 259-7849.



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074



E M B A L L A G E S



25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0

Tél.: 418-259-7710

Fax: 418-259-7013

Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com

CLD de la MRC de Montmagny : un bilan financier positif

Le CLD de la MRC de Montmagny a présenté un rapport d'activité 2003 positif mardi soir à Notre-Dame-du-Rosaire lors de son Assemblée générale annuelle. Les contributions financières du CLD ont engendré des investissements globaux dans le milieu de 6 785 246 \$ dépassant presque du triple les investissements de l'année dernière.

En effet, le CLD a investi un montant de 140 000 \$ au sein de 27 entreprises soit pour leur démarrage ou leur consolidation par l'intermédiaire de ses fonds. Ces investissements ont également permis de créer ou de maintenir 123 emplois sur le territoire.

Par ailleurs, les fonds spéciaux du CLD en appui au milieu ont permis la réalisation de plusieurs projets de développement qui augmentent le dynamisme du territoire et accentuent la diversification de son économie. Une implication de 52 500 \$ provenant du CLD a engendré des investissements de 128 810 \$ de la part de partenaires au sein de ces projets spéciaux. Qu'on pense à l'implantation de l'antenne de recherche sur les oies blanches à Montmagny, le soutien à la Coopérative de soli-

darité les Viandes de la Côte-du-Sud, l'appui financier aux Arts de la scène de Montmagny et à l'Office d'initiatives économiques de Montmagny pour la revitalisation du centre-ville, le CLD a favorisé, en 2003, la mise sur pied de projets intéressants pour une meilleure qualité de vie à la population.

L'intégration du guichet aux entreprises a amené le CLD à se positionner vers une orientation plus marquée au niveau industriel. L'embauche d'une agente industrielle démontre d'ailleurs la volonté de l'organisme à répondre aux besoins plus spécifiques de cette clientèle. Qu'il s'agisse de démarrage, consolidation, expansion ou redressement d'entreprises, nos agents ont traité un total de 65 dossiers d'entreprises en 2003.

En regard à la Politique nationale de la ruralité, le CLD a finalisé sa tournée des 14 municipalités avec l'activité Vision stratégique sur l'avenir des municipalités. Jusqu'à présent, ces rencontres ont été très profitables puisque 14 comités locaux ont vu le jour et s'affairent dans l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de projets intéressants tels qu'une Maison familiale rurale, la culture de bleuets nains semi-cultivés et plus encore pour l'amélioration de leurs communautés.

Au niveau des dossiers prioritaires, le CLD avait mentionné, l'année dernière, qu'il fallait porter une attention particulière à la fermeture de l'usine Whirlpool. L'intervention de l'organisme dans le processus de relance s'est manifestée notamment par une contribution financière au montant de 30 000 \$ pour l'embauche d'un démarcheur professionnel et

Suite à la page 8

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



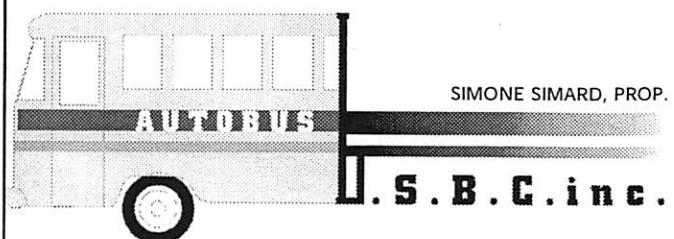
Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

Tél.: 418 • 259 • 7140
Télec.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
G0R 3A0



CLD de la MRC de Montmagny...

Suite de la page 7

l'implication de plusieurs membres du Conseil d'administration. Par ailleurs, notre personnel travaille toujours en étroite collaboration avec les promoteurs ayant des projets de développement créateurs d'emplois afin de minimiser l'impact négatif des pertes d'emplois suite à la fermeture de l'usine. M. Jean-Guy Desrosiers, président du CLD, invite d'ailleurs les industriels et les gens d'affaires à s'intéresser de plus près aux dossiers économiques de notre région car les acteurs régionaux ont réellement besoin de leur support et expertise.

En ce qui concerne la problématique de la démographie et de la main-d'œuvre, le CLD a investi argent et ressources humaines pour l'organisation d'une journée de réflexion sur les priorités de l'économie et de l'emploi qui s'est déroulée le 28 novembre dernier. Cette dernière a mené à l'élaboration d'un plan d'action qui est présentement en cours de validation pour que tous les individus engagés dans le développement de la région de Montmagny-

L'Islet puissent mettre l'épaule à la roue et s'investissent selon leur champ de compétence respectif.

M. Desrosiers a remercié les membres du Conseil d'administration et les participants des 10 tables sectorielles pour leur excellente collaboration. Il a également profité de l'occasion pour remercier le personnel qui a maintenu le bon fonctionnement de l'organisme malgré un taux de roulement élevé au cours de la dernière année. Il a conclu en mentionnant qu'il souhaitait que l'union et la concertation puisse perdurer. «Je pense personnellement que lorsqu'on habite au sein d'une région située un peu en retrait des grands centres, on doit faire front commun afin de partager les défis ensemble. C'est ce que nous avons amorcé avec le partage de la direction générale de notre CLD avec celui de la MRC de L'Islet. Je souhaite que la bonne collaboration entre les deux territoires demeure et même se renforce dans l'avenir.»

Source: Isabelle Normand, agente de communication
CLD de la MRC de Montmagny

Le
président du
CLD, invite les industriels et les gens
d'affaires à s'intéresser
de plus près aux
dossiers économiques
de notre région

Tél.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU · LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0



Invitation à toute la population

Semaine des Cercles de Fermières du Québec

Activités du mois de mai

5 mai 19h30, réunion mensuelle du Cercle des Fermières au local.

Nous aurons une invitée, madame Louise Soucy, qui nous fera la présentation des services offerts par la Corporation des services à domicile de la MRC de Montmagny.

13 mai Congrès régional à Cabano

Exposition locale

19 mai nous aurons notre exposition locale, souper spaghetti et conférence. Les activités de cette journée se tiendront au Centre des Loisirs. Les Fermières apportent leurs exhibits pour l'exposition de 9h30 à 11h30.

15h ouverture de l'exposition des Fermières ainsi que des participants de l'artisanat jeunesse.

17h30 souper spaghetti au coût de 10\$/adulte et 5\$/enfant de 5 à 12 ans

19h30 conférence de madame Louise Ouellet sur le «Feng Shui». Conférence seulement: 3\$

Vous pouvez vous procurer des cartes pour le souper auprès des membres du Conseil:

Mireille Fournier 259-7526

Lucienne Roy 259-7946

Monique Fiset 259-7645

Doris Garant 259-7643

Lucette Tanguay 259-7114

Abonnement

Les Fermières pourront payer leur abonnement pour 2004-2005. Payable en mai ou juin. Abonnement: 20\$ + Support financier: 1\$ = Total: 21\$

Nous invitons toute la population pour notre activité (exposition, souper, conférence) le mercredi 19 mai. Au plaisir de vous rencontrer

Recette des Fermières

Galettes aux raisins

2 tasses de raisins à tarte. Faire bouillir 5 minutes avec 1 tasse d'eau.

3 œufs battus

2 tasses de sucre blanc

1 c. à thé de vanille

1 tasse d'huile Crisco

4 tasses de farine

1 c. à thé de poudre à pâte

1 c. à thé de sel

1 c. à thé de soda



Mélanger tous les ingrédients. Déposer par cuillerée à thé sur une tôle beurrée.

Cuire 350°, 10 minutes.

Vous pouvez faire une demi-recette.

**O
F
F
R
E

D
·
E
M
P
L
O
I**

Le Terrain de Jeux de St-François est à la recherche de candidats(es) pour combler la fonction de:

Moniteurs(trices)

Exigences

Avoir 16 ans

Être étudiant(e)

Aimer beaucoup les enfants

Aptitudes recherchées

Responsable • débrouillardise • initiative • sens de l'organisation patient(e) • capable de relever des défis et de travailler en équipe

Votre candidature devra être soumise au plus tard le **vendredi 14 mai 2004**, au bureau municipal:

534, chemin St-François Ouest, St-François (Québec)

G0R 3A0 ou encore par courriel:

munist-frs@globetrotter.net

récupération de métal



Récupération de vieux métaux

ACHAT ET RÉCUPÉRATION

FER • FONTE • CUIVRE
ALUMINIUM • STAINLESS

Nous allons chercher à domicile
et possibilité de containers

Nous joindre au 259-2802.



Une cinquantaine de jeunes auront de nouveau l'occasion de brasser des affaires lors de la 2^e édition du Camp JE

Grâce à l'implication de sept Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région du Bas-St-Laurent, de trois Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région de Chaudière-Appalaches et au Centre d'Aide aux Entreprises (CAE) de Montmagny-L'Islet, une cinquantaine de jeunes auront de nouveau l'occasion de brasser des affaires, lors de la deuxième édition du Camp JE (Jeunes Entrepreneurs).

Cette année, le Camp JE se déroulera au Parc du Mont-Comi, situé dans La Mitis au Bas-St-Laurent, du 15 au 22 août prochain. Le camp offrira aux jeunes âgés de 13 à 17 ans, l'occasion de se familiariser avec les grands principes de base du monde des affaires, tout en leur permettant de profiter des attraits récréatifs d'un camp d'été régulier.

Les jeunes, qui participeront au Camp JE, auront comme objectif de mettre sur pied une petite entreprise. Supervisés par des professionnels des SADC et CAE, les futurs gestionnaires réaliseront un plan d'affaires, fabriqueront un produit qu'ils devront par la suite mettre en marché et vendre lors de la dernière journée du Camp. Une invitation sera d'ailleurs lancée à toute la population à venir encourager les jeunes, quelques jours avant cette date (22 août 2004).

Le coût d'inscription au Camp JE Bas-St-Laurent et Chaudière-Appalaches est de 160\$. Les personnes intéressées à s'inscrire ou à en savoir davantage peuvent communiquer avec madame Nancy Royer au CAE de Montmagny-L'Islet au numéro de téléphone 248-4815. Il faut faire vite, car les places sont limitées.

Le Camp JE Bas-St-Laurent et Chaudière-Appalaches est rendu possible grâce à la participation du Réseau des SADC du Québec, de la Banque de développement du Canada (BDC), au CAE Montmagny-L'Islet et des SADC du Bas-St-Laurent et de Chaudière-Appalaches.



BOUCHERIE
Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

FERME HORTICOLE

Lajoie

- * Conception, réalisation et entretien paysager
- * Centre-jardin
- * Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124





les équipements de ferme
bonneau

Gilbert Bonneau

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Bureau: 418 • 259-7735
Garage: 418 • 259-7289
Télé.: 418 • 259-2122

Les ressources en alpha dressent un bilan positif de leur campagne sensibilisation-promotion

Au cours de la dernière année, les Ressources en alpha de Montmagny-L'Islet ont bénéficié d'un programme régional du Fonds de lutte contre la pauvreté qui leur a permis de mener une vaste campagne de sensibilisation et de promotion.

Conscients de l'importance de l'alphabétisation pour la vie sociale et économique de la région, le Centre Local d'Emploi de Montmagny et de L'Islet (CLE), les Centres Locaux de Développement (CLD) de chacune des MRC et le CRDI-Chaudière-Appalaches, y ont apporté une contribution significative.

Deux agents de promotion ont visité près de 700 entreprises et rencontré différents organismes socio-économiques.

Du matériel promotionnel a été diffusé sur tout le territoire, ce qui a permis d'accroître la visibilité des

ressources. Les organismes concertés ont aussi participé à des événements publics tels conférences, kiosques, débats, etc.

En plus de faire connaître les services offerts, la campagne visait à informer la population des difficultés quotidiennes vécues par les personnes analphabètes du milieu.

Depuis quelques années, les Ressources en alpha, soit les groupes en alphabétisation populaire (L'ABC des Hauts Plateaux, Clés en main, GAMN) et

la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, travaillent en concertation des projets axés sur la promotion et la sensibilisation. Ceci est dans le but d'encourager les personnes qui ont des difficultés en lecture, écriture et calcul à profiter des moyens qui leur sont offerts pour améliorer leur qualité de vie.

De façon générale, les entrepreneurs et intervenants contactés ont été surpris du haut taux d'analphabétisme de la région (une personne sur trois ou une personne sur deux selon les secteurs). Ils ont avoué mieux comprendre maintenant que l'alphabétisation ne se limite pas aux personnes qui ne savent pas du tout lire et écrire, mais s'adresse à tout adulte qui n'est pas suffisamment à l'aise avec la lecture, l'écriture et le calcul pour assumer pleinement sa place dans notre société.

Source : Jean-Marc Audet et Monique St-Pierre, agents de promotion

L'alphabétisation ne se limite pas aux personnes qui ne savent pas du tout lire et écrire, mais s'adresse à tout adulte qui n'est pas suffisamment à l'aise avec la lecture, l'écriture et le calcul pour assumer pleinement sa place dans notre société.

MS²
JEAN MORIN

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence
- 24 heures / 7 jours

115, boul. Taché Ouest, Montmagny (Qc) G5V 3A6

Urgence 7 jours / 24heures Télécopie Courriel
(418) 248-0444 (418)248-0395 ms2controlemont@globetrotter.net

SAVOIR
lire, écrire et compter c'est profiter de la vie!

Si une personne de votre famille ou de votre entourage doit améliorer ses connaissances dans l'une ou l'autre de ces activités, encouragez-la à le faire.

Info alpha
1 800 361-9142

Apprendre
tout au long de la vie

Éducation Québec

PAUL CRÊTE REPRÉSENTERA LE BLOC QUÉBÉCOIS DANS RIVIÈRE-DU-LOUP-MONTMAGNY

En pré-campagne depuis déjà plusieurs mois, Paul Crête, qui a été officiellement confirmé candidat du Bloc Québécois de Rivière-du-Loup-Montmagny, a dit souhaiter une campagne électorale le plus tôt possible, pour permettre à la population de lui donner un mandat clair. « Je retournerai à Ottawa afin de poursuivre mon engagement dans la défense de nos intérêts. Aussi, je travaillerai à améliorer les retombées de nos impôts dans la circonscription afin de réaliser pleinement notre plein potentiel et faire de Rivière-du-Loup-Montmagny, la nouvelle Côte-du-Sud », a souligné le député du Bloc Québécois.

« Les Québécoises et les Québécois réalisent que, sur la scène politique fédérale, seuls les députés et les députés du Bloc Québécois défendent vraiment la différence de la nation québécoise. À l'inverse, Paul Martin refuse de reconnaître cette différence, qui s'exprime notamment par notre choix du développement durable, notre préférence pour les solutions pacifiques aux conflits ou notre désir de mondialiser la solidarité, plutôt que la pauvreté », a ajouté Paul Crête.

Le député a fait valoir que la différence québécoise est précieuse et qu'il faut la protéger des libéraux, tant à Ottawa qu'à Québec. « À coups d'intrusions avec notre argent, celui du déséquilibre fiscal, les libéraux de Paul Martin entendent laminer la différence québécoise que le gouvernement Charest néglige de défendre. L'avenir du Québec passe par l'affirmation de notre différence », a souligné Paul Crête.

Paul Crête a indiqué qu'il se préoccupait notamment des travailleurs forestiers et de la protection du système de gestion de l'offre de nos agriculteurs. « J'ai aussi l'intention d'être la voix de mes concitoyennes et de mes concitoyens pour que la circonscription puisse développer son potentiel d'accueil par la mise en valeur du fleuve, du sentier Monk et des attraits récréotouristiques qu'elle possède. Aussi, je soutiendrai les efforts de ceux et celles qui croient en notre culture régionale, un facteur de croissance et de fierté », a expliqué le député.

Porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Industrie depuis 2002, Paul Crête affirme la nécessité de donner à nos industries les moyens de faire face à la compétition de plus en plus mondiale.

Élu député de Kamouraska-Rivière-du-Loup une première fois en 1993 sous la bannière du Bloc Québécois, Paul Crête a été réélu lors des élections de 1997 et de 2000 dans la circonscription élargie de Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques. Durant cette période, il a tour à tour occupé les fonctions de porte-parole de l'Opposition officielle en matière de

Transports (1996), porte-parole du Bloc Québécois en matière de Ressources humaines (1997-2002).

Avec le redécoupage de la carte électorale, la nouvelle circonscription de Rivière-du-Loup-Montmagny compte 97 000 habitants répartis dans plus d'une cinquantaine de municipalités comprises entre L'Isle-Verte et Berthier-sur-Mer, le long du littoral, et entre Saint-Cyprien et Saint-Just-de-Bretenières, dans l'arrière-pays. À la dernière élection fédérale dans Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques, Paul Crête a obtenu la confiance de 23 318 électeurs, soit 60% du vote exprimé.

« J'ai une grande confiance en les gens de Montmagny, de L'Islet, de Kamouraska et de Rivière-du-Loup, qui joindront leurs voix pour se donner un député qui saura les représenter dignement comme député du Bloc Québécois à Ottawa », a conclu Paul Crête.

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



AUTOPRO
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 42 ANS D'EXPÉRIENCE



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET
564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Achat et vente de ferme

La communauté chrétienne en action



Remerciements

Au début d'avril, nous avons vécu la Semaine Sainte. Comme on le sait, cette semaine compte plusieurs célébrations liturgiques d'envergure et cela nécessite la participation d'un grand nombre de personnes pour le service du chant, des lectures, de l'autel, de la communion, etc. C'est un gros travail de coordination qu'il serait impossible de mener à bien si ce n'était de la généreuse implication des membres du Comité de Liturgie. Je tiens à leur rendre hommage d'une façon toute particulière. Je remercie aussi toutes les personnes qui ont répondu à leur appel: lecteurs(trices), servants(es), ministres de la communion, et tous ceux et celles qui ont prêté leur concours pour la gestuelle liturgique. Je tiens aussi à souligner d'une façon particulière

le très beau travail de la chorale, de sa directrice et de l'organiste. Merci aux membres de la garde paroissiale pour leur service fidèle et efficace. Merci à Gilles, notre bedeau, pour sa précieuse collaboration. Merci aux personnes qui ont fait des dons pour les fleurs, ce qui nous a permis de décorer le chœur de notre église. Merci à tous et à toutes.

INITIATION CHRÉTIENNE

Sacrement de la confirmation

À l'agenda de la démarche de préparation en mai: À part les activités prévues en famille, il faut prendre note de ce qui suit:

- le **samedi 8 mai**, rencontre du groupe 1, de 9h à 12h. Rendez-vous à la sacristie et, de là, départ pour une chasse au trésor.
- le **samedi 8 mai**, rencontre du groupe 2, de 13h à 16h. Rendez-vous à la sacristie et, de là, départ pour une chasse au trésor.
- le **lundi 10 mai**, de 15h15 à 16h15, rencontre de tous les confirmands à l'église pour un exercice en vue de la confirmation.

Suite à la page 14

autos
R.C.L.
voitures d'occasion

Tél.: 418 • 234 • 6693
Ré.: 418 • 259 • 2567
Fax: 418 • 259 • 2942

6, boul. Blais O., Berthier-sur-Mer

micro plus
Votre spécialiste en informatique
(418) 248-0074

Windows Édition Familiale

Monitor NOT included / Moniteur NON inclus

CD-RW 52x

2.6 GHz
256 Mo
88 Gb

intel
celeron

SPÉCIAL

628.⁸⁸ \$

• Après remise postale

Ordinateur Acer

- Processeur Intel Celeron 2.6 GHz
- 256 Mo de mémoire DDR,
- Disque rigide de 80 Go 7200 rpm
- Graveur CD-RW 52x 24x 52x
- Lecteur 3.5» de 1.44 Mo
- Carte de Son
- Win_Modem GVC 56K. v.92 PCI
- 2 Haut-parleurs
- Souris optique
- Clavier multimédia Français
- Logiciel Windows XP Familial français
- Moniteur en sus...

FINANCEMENT
accord D
Desjardins

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

Propriétaire à Montmagny: Micro Plus Côte-Sud

67, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny ■ 248-0074



La communauté chrétienne...

Suite de la page 13

- le dimanche 16 mai, à 10h30, célébration de la CONFIRMATION. L'évêque, Mgr. Clément Fecteau, entend profiter de cette occasion pour rencontrer toute la communauté paroissiale.

À propos de la Célébration des baptêmes

Dorénavant, il y aura une célébration mensuelle des baptêmes. Elle aura lieu le troisième dimanche de chaque mois. Nous vous prions de vous inscrire un mois à l'avance. Merci de votre compréhension.

Autres remerciements

Le 25 avril dernier avait lieu le brunch de la Fabrique. Ce fut l'occasion d'une belle rencontre communautaire. Cela, nous le devons, entre autres, au beau travail réalisé par les membres du Conseil de Fabrique. Je tiens à rendre hommage à leur esprit d'initiative et à leur sens de l'organisation. Sur ce point, ils ont su s'entourer de nombreux bénévoles qui leur ont généreusement prêté main forte. Soyez-en tous remerciés. Et un grand merci à tous ceux et celles qui ont pris part au brunch. Il s'agit là d'une forme de soutien à votre Fabrique qui est grandement appréciée.

Baptêmes

Le 21 mars 2004, **Megan Boissonneault**, fille de Yves Boissonneault et de Sylvie Simard.

Le 28 mars 2004, **Mégan Blais**, fille de Rosaire Blais et de Chantal Chouinard.

Félicitations aux heureux parents!

Sépultures

Mme **Jeannette Mercier** (Armand Viel), décédée le 12 mars, à l'âge de 46 ans. Les funérailles ont eu lieu le 15 mars en notre église.

Mme **Marguerite Côté** (feu Adjutor Tanguay), décédée le 19 mars, à l'âge de 75 ans. Les funérailles ont eu lieu le 22 mars en notre église.

M. **Alcide (alias Aristide) Chamberland** (feu Jeannette Mercier), décédé le 8 avril, à l'âge de 91 ans et 9 mois. Les funérailles ont eu lieu le 12 avril en notre église.

Sincères condoléances aux familles en deuil.

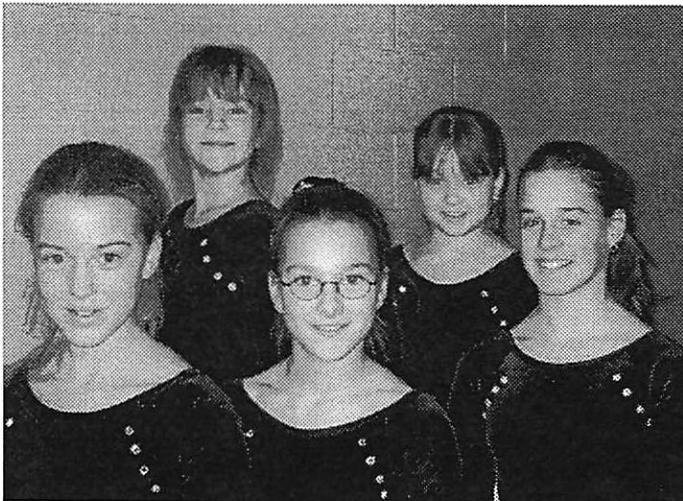
Les Impressions

CREDO

Tout sous un même toit!

- Imprimerie commerciale
- Laser couleur
- Infographie, graphisme
- Centre de photocopie
- Édition court tirage
- Formulaire laser
- Catalogues
- Étiquettes tout format
- Cartes mortuaires
- Dépliants

Richard Cadrin, Vice-Président Marketing
TÉL: (418) 839-7207 Téléc.: (418) 839-1665
Sans frais: 1 800 839-7207 Courriel: imp.credo@qc.aira.com
1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome G6Z 2Y8
11 ch, St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0



Des nouvelles de nos gymnastes

Lors de la deuxième compétition de la ligue scolaire qui a eu lieu à St-Nicolas les 20 et 21 mars pour les catégories P1, novice, senior et tyro ainsi que les PQC, nos filles ont bien performé.

Émilie Blais a reçu 4 médailles: Or aux barres, Argent au saut, au sol et au total. Karine a offert une belle prestation. Audrey Bonneau s'est emparée de 3 médailles d'Or; au saut, au sol et aussi au total des points. Sophie Blais a récolté une 6^e place à la poutre. Valérie Blais, pour terminer, garde une 5^e place au saut. Un gros bravo à toutes pour tous les efforts fournis.

La fin de semaine du 3 et 4 avril à Hull pour ce qui est de la catégorie civil en vue de la dernière qualification, Émilie Blais est revenue avec l'Or au saut, l'Argent au total et une 4^e place aux barres. Nous ne pouvons garder sous silence qu'Émilie a reçu la coupe du Québec pour la 2^e meilleure gymnaste au Québec dans sa catégorie.

Audrey Bonneau n'a malheureusement pu terminer sa compétition à la suite d'une blessure. Espérant qu'elle nous reviendra très vite.

Nous vous livrerons dans la prochaine édition leurs résultats dans les compétitions de Thetford Mines et Val-d'Or.

MONTMAGNYVW.COM
VENTEMVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

Sophie Mercier
REPRÉSENTANTE

TÉL.: 418 • 248 • 0057



**Montmagny
Volkswagen**

Fax: 418 • 248 • 2959

160, boul. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé
de la SAQ



*Maman-printemps
Voilà des baisers blancs
Des baisers bleus,
Des baisers de toutes les couleurs.
Des baisers-pois-de-senteur
Légers, légers, légers...
Des baisers pâquerettes
Tout ébouriffées
Et des baisers-soleil
Avec des coeurs
Grand comme ça
Maman printemps
Voilà tout un bouquet
De baisers-fleurs.*

Bonne Fête des Mères

Nos heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 6h30 à 22h
Samedi: 7h30 à 22h
Dimanche: 8h à 22h

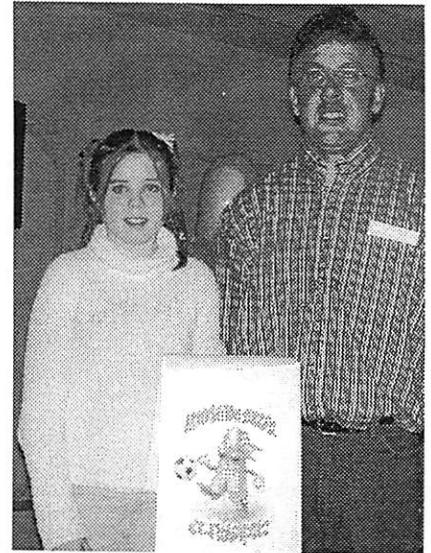
333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Charlène Gourgues inspire l'Association de soccer de Saint-François

L'Association de soccer de Saint-François dévoilait lors de son activité Souper spaghettis du 3 avril dernier le logo qui la représentera désormais grâce à un concours lancé auprès des jeunes. Le logo a été inspiré du dessin de Charlène Gourgues et a été redessiné par Gabriel Gagnon, travailleur chez Produits Métalliques Roy. La gagnante du concours, Charlène Gourgues, est photographiée ici en compagnie du président de l'Association de soccer de Saint-François, Jean-Pierre Laflamme.



MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

J B

la nouvelle
GARANTIE
DES MAISONS
NEUVES
APCHQ

LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: 259-2628

Licence RBQ
8000-1316-58



Arnebec

Décor

une division de

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager Arnebec Décor vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!

Près de la sortie 369
de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929

POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOUS SOMMES OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H À 17 H
ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE
DE 10 H À 16 H



TERRASSEMENTS Joncas

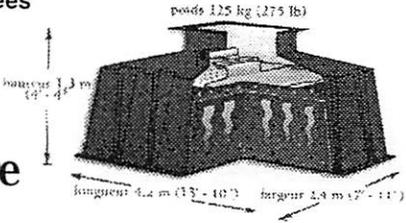
& Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé
pour traiter vos eaux usées



le
Biofiltre



SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

Mai, le mois de l'arbre

Distribution gratuite dès le 20 mai

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a fait une demande de plants auprès du ministère des Ressources naturelles et celle-ci a été acceptée. Voici l'énumération des petits arbres ainsi que la quantité que la municipalité va pouvoir distribuer gratuitement à ses citoyens.

Essence de l'arbre	Quantité
Chêne rouge	100
Érable à sucre	100
Frêne de Pennsylvanie	100
Noyer noir	100
Orme d'Amérique	100
Peuplier hybride (brise-vent)	100
Épinette blanche	100
Mélèze	100
Pin blanc	100
Pin rouge	100



Vous pouvez vous les procurer au bureau municipal à partir du 20 mai prochain aux heures normales d'ouverture soit de 8h30 à 16h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 16h le vendredi.

Les premiers arrivés seront les premiers servis. Dépêchez-vous et ne manquez pas l'opportunité d'embellir votre environnement. Planter un arbre, c'est donner la vie.

Yves Laflamme, sec.-très.

30 mai
13h30
au Centre des loisirs de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
conférence de monsieur
Jean Lamontagne
arboriculteur réputé
« la plantation des arbres »

Voici venue, doucement mais sûrement, l'arrivée du printemps. Suite aux bons commentaires l'an passé de la population de Saint-François concernant la conférence de M. Jean Lamontagne, arboriculteur réputé, le comité d'embellissement de Saint-François a donc décidé de réinviter M. Lamontagne pour une deuxième année consécutive.

Cette année la conférence portera sur la plantation d'arbres. Une démonstration à l'extérieur au parc franco fun (situé à l'extrémité des rues neuves) suivra la présentation.

Pour l'occasion, de petits arbres seront distribués gratuitement aux gens présents à la conférence et un léger goûter sera offert.

Nous vous attendons en grand nombre.

Organisé par le comité d'embellissement de Saint-François

Weed Man®
FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700
Sans frais: 1 800 463-4877



Concours municipal d'embellissement 2004 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Nom: _____

Adresse: _____

Catégorie: Résidence Ferme-Industrie-Commerce

Inscription dans une seule catégorie par adresse civique

Compléter le coupon, le poster ou le déposer au bureau municipal avant le 18 juin 2004

Vous aimeriez jouer à la pétanque? Notre club reprendra ses activités pour la saison au mois de mai 2004. Nous souhaitons revoir tous nos anciens, anciennes des années passées, mais nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres. Ça vous intéresse mais vous ne pouvez venir à toutes les semaines. Nous avons aussi besoin de substituts.

L'assemblée générale et les inscriptions se tiendront au Centre des Loisirs de St-François le mardi 4 mai à 7h30. Pour informations, Jean-Claude Bernard: 259-7358. Bienvenue à tous les ami(e)s de la pétanque

La direction du Club de pétanque

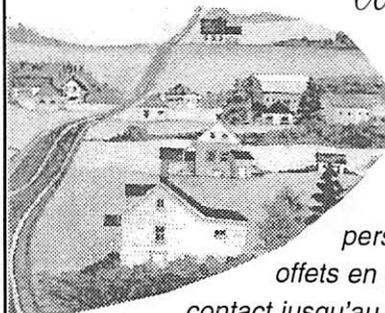
Sécurex: fausse représentation

Dans la première semaine du mois d'avril, il y a une compagnie appelée «Sécurex» qui passait par les portes dans la municipalité. Elle offrait ses services pour faire le remplissage de vos extincteurs. Le but de cet article n'est pas de juger si c'est une bonne compagnie ou non. Elle opère depuis quelques années. Mon intervention vient du fait que lorsqu'ils se présentent aux gens, ils disent qu'ils sont endossés, soit par la municipalité, soit par le service incendie de la municipalité, ce qui est totalement faux. Donc, je demande aux gens d'être prudents et vigilants. Assurez-vous qu'il leur a été délivré un permis de colporteur par la municipalité. Si oui, il vous revient alors de leur faire confiance ou non.

Yves Laflamme, sec.-très.

Le retour de la Pétanque: saison 2004

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q: 2634-7666-98

Ça bouge à l'École La Francolière!

Chers lecteurs et chères lectrices, j'espère que vous passez un beau mois. À notre école, on en passe tout un! Plusieurs activités ont été organisées pour le sourire des élèves. Au fil de votre lecture, vous découvrirez qu'à La Francolière, ça bouge!

Débutons par l'activité de Pâques organisée par le conseil étudiant. Cette dernière était en lien avec notre dernier thème Toupaix: «Je suis patient(e)». Le conseil avait préparé de belles af-

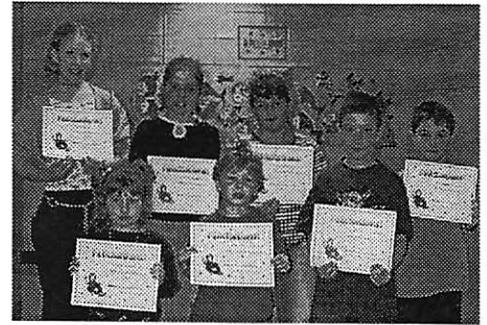
ENTRETIEN MÉNAGER
D PAQUET
 RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
 - INDUSTRIEL
 LAVAGE DE TAPIS
 MURS & STORES
 DÉCAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
 PRODUITS D'ENTRETIEN
 ETC...
 350, CHEMIN ST-FRANÇOIS
 MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0
 TÉL: (418) 259-2559 Fax: (418) 259-2342

fiches pour chacune des classes. À chacune des deux semaines, chaque élève devait écrire sur un œuf en carton, le nom d'un autre élève de sa classe qu'il a trouvé patient et le pourquoi. Après les deux semaines, l'élève de la classe qui avait le plus d'œufs s'est mérité un beau lapin en chocolat. Voici les noms de ces heureux gagnants (voir photo).

Bravo à chacun de vous! Et pour le bonheur de tous, les élèves ont reçu un petit œuf en chocolat du conseil et une gâterie de leur professeur. Notre prochain thème Toupaix sera:

«Je suis poli(e)». Plus de détails le mois prochain...

Miam... se sucrer le bec! C'est ce qu'ont fait les élèves pendant une sortie à la cabane à sucre. Quoi de mieux



Maternelle: Roxane Gagnon, 1^{re} année: Jérémy Blais, 2^e année: Maxime Jean, 3^e année: Christopher Boutin, 4^e année: Valérie Denault, 5^e année: Charlène Gourgues, 6^e année: Andréanne Blais

pour vivre à fond le temps des sucres! Les jeunes ont tous été ravis. Merci aux propriétaires des cabanes d'avoir bien voulu nous accueillir les bras ouverts et aux accompagnateurs.

Le 15 avril dernier, nous sommes allés, pour la première année, au Salon International du Livre à Québec. Certains en ont profité pour s'acheter quelques bouquins passionnants et pour rencontrer des auteurs afin de leur poser quelques questions. Ce fut une très belle activité enrichissante pour tous! Merci aux parents accompagnateurs.

Le lendemain de la visite au Salon du Livre, les jeunes de 5^e et 6^e année sont retournés à Québec afin de participer aux 8^e Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique au Centre des Foires à ExpoCité. Ils ont pu en apprendre et en savoir davantage sur plusieurs métiers enseignés au secondaire et au Cégep. Cette visite était en lien avec le concours «Un diplôme à ma portée» auquel les élèves de ces classes participent. Encore merci aux parents accompagnateurs.

Le mois dernier, c'était le premier anniversaire d'une œuvre de notre bédéiste, Jean-François Denault. On parle bien sûr de sa bande dessinée «Cassy». Des feuilles montrant ses bédés ont été affichées dans le vestiaire de l'école. Félicitations à ce jeune homme et continue comme ça! Nous t'admirons beaucoup!

Comme à l'habitude, les anniversaires des élèves ont été affichés sur le tableau prévu à cet effet.

N'oubliez pas de venir jeter un coup d'œil sur notre site Internet où les modifications ont été faites au:

<http://www.cscotesud.qc.ca/fra>

Le Conseil des élèves

Le Café du Havre
 Bonne Fête des MÈRES
 Réservez tôt pour la Fête
 Havre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364
 120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

Salon Caro
 Carole Guillemette
 Coiffure Elle et Lui
 418-259-7117
 4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS



LES DÉBROUILLARDS

Plein feu sur les feux !

Jaune, orange, bleu, le feu a de belles couleurs.
Et si il devenait violet ou vert comme les feux d'artifices ? Voici comment.



Il te faut

- Réchaud à gaz propane (environ 25 \$) ou réchaud à combustible solide ou liquide (environ 5 \$)
- Du sel de table
- De l'acide borique (*disponible en pharmacie*)
- De l'acide tartrique (*disponible en pharmacie ou à l'épicerie*)
- Un fil de fer
- Des pinces
- Un bouchon de liège ou tissu pour isoler
- Trois petits plats
- De l'eau
- Pinces

C'est quoi le truc?

Quand une substance brûle, elle se combine avec l'oxygène dans l'air afin de dégager toute l'énergie présente dans la substance. De l'eau et du gaz carbonique sont alors produits. La substance qui brûle s'appelle le combustible et l'oxygène le comburant. Par contre, dans notre expérience, la chaleur dégagée par la combustion a généré assez d'énergie pour déclencher une nouvelle sorte de réaction chimique. Il s'agit de la production de lumière (des photons) lors de la combustion. Les particules chimiques sont excitées au point où elles dégagent des photons provenant du spectre visible de lumière.

Sel de table : Une flamme orange due à la présence du sodium.

Acide borique : Une flamme verte due à la présence de bore.

Acide tartrique : Une flamme violette due à la présence du potassium.

1. À l'aide des pinces, coupe un morceau de fil de fer de 30 cm et tourne le fil de fer pour obtenir une boucle de 3 mm de diamètre à l'extrémité.
2. Ajoute le bouchon de liège à l'une des extrémités.
3. Dépose les poudres dans les petits plats de manière à ce qu'elles tiennent mieux.
4. Plonge la boucle dans l'eau et ensuite dans l'une des trois substances chimiques.
5. Approche la boucle de la flamme du réchaud. Que se passe-t-il ? La flamme devient orange en présence de sel ; verte en présence d'acide borique et violette en présence d'acide tartrique.



Merci à la débrouillardise : Texte : Yannick Bergeron

Mai c'est le mois de l'environnement!





Les beaux jours sont de retour

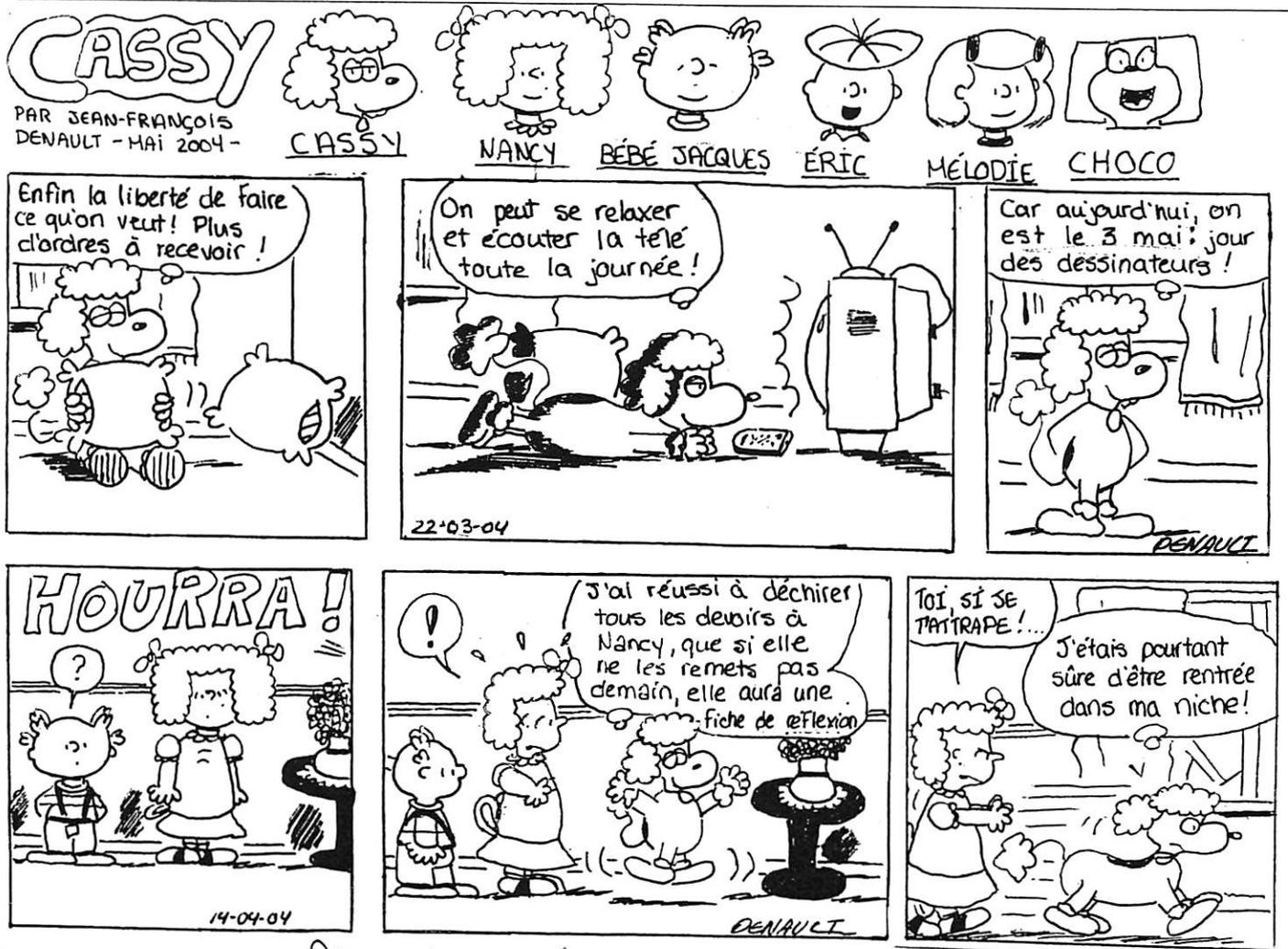
Doux mois de mai, tu ramènes l'espoir dans nos cœurs! Par la fenêtre, nous jetons un coup d'œil à notre environnement et nous découvrons les premiers bourgeons poindre sur les branches noires des arbres. Nous sentons les rayons plus chauds du soleil caresser nos bras, et ne dirait-on pas que le ciel est plus bleu que d'habitude? Nous flânonnons et nous savourons encore un peu le plaisir de l'oisiveté avant de nous décider à mettre le pied dehors. Et le miracle se produit: l'air est doux, si doux que nous accueillons avec



plaisir la fraîcheur de la brise. Nos voisins semblent plus détendus, la joie est dans l'air. Goûtons pleinement ces moments de bonheur paisible et retardons encore un peu le moment de faire nos courses ou le ménage du jardin. Accordons à la pulsion de vie l'attention nécessaire à son déploiement. Quand nous retrouverons le fil de nos obligations, une grande douceur assouplira nos gestes et apaisera notre cœur.

Je célèbre le retour du printemps en me laissant imprégner par les subtils courants de la vie.

Jean Gendron



~ Joyeuse Fête des Mères! ~



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 avril 2004, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{ER} MARS AINSI QUE DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU LUNDI 8 MARS 2004

Une photocopie des procès-verbaux de la séance régulière du lundi 1^{er} mars ainsi que de la séance ajournée du lundi 8 mars 2004 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant
ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux de la séance régulière du lundi 1^{er} mars ainsi que de la séance ajournée du lundi 8 mars 2004 soient acceptés tels que déposés.

ACCEPTATION DES COMPTES D'AVRIL 2004

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Pierre-Luc Émond, remb. frais formation et déplacement	49,53
Les Concassés du Cap inc., collecte matières résiduelles fév. 2004	3 746,94
A.D.M.Q., formation «Préparation d'un dossier pour la Cour»	149,53
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 229 km	91,60
Claude Morin, remb. frais déplacement 107 km	42,80
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges fév. 2004	1 781,79
Ultra Dépanneur St-François, essence	134,13

Québec Municipal, financement 2004	287,56
Hydro-Québec, électricité	
Éclairage public	532,52
Log. 538	86,13
Bi-énergie M. Paroisse	45,13
	663,78
Association libérale Montmagny-L'Islet, 4 cartes brunch hommage M. Réal Gauvin	48,00
Sylvain Lamonde, remb. achat appareil photo numérique pour Service incendie ...	287,55
Supérieur Propane, location bouteille	27,61
Telus, service bureau, garage, Internet	416,39
CPTAQ, demande d'exclusion	230,00
Claude Morin, remb. frais déplacement 165 km	66,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 249 km	99,60
Plamondon Camquip ltée, pièce équipement	66,37
ACSIQ, inscription séminaires de perfectionnement en gestion (Sylvain Lamonde)	143,78
FQM, inscription formation en gestion de la voirie municipale (Claude Morin) ...	287,56
SAAQ, changement catégorie sur deux véhicules Service incendie	16,00
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Écho	106,03
Hydro-Québec, électricité	
Poste pompage Morigeau	166,72
Parc Morigeau	51,75
Garage	617,03
Caserne incendie	273,88
Enseigne	217,67
	1 327,05
Claude Morin, remb. frais déplacement + repas	77,23
Calixte Laliberté, remb. taxes 2004	227,00
Ministre Revenu Québec, remise mars 2004	7 114,03
Revenu Canada, remise mars 2004	4 055,66
CARRA, remise mars 2004	477,84
La Fabrique, loyer avril 2004	166,67
Aréo-Feu	
Bottes et gants (pompiers)	953,27
Échelle coulissante	1446,38
Un ensemble bunker (pompier)	1591,38
	3991,03
Bureautique Côte-Sud	
Caisse papier	45,89
Contrat service photocopieur	247,13

Papeterie	130,27	423,29
Canadian Tire, vérification SAAQ (véhicule Service incendie)		368,25
Claude Morin, remb. frais déplacement 430 km		172,00
Commission scolaire Côte-du-Sud, frais de formation en sécurité incendie		876,48
Cronatron Welding-Canada, matériel soudure		619,66
CSST, cotisation 2004		5 584,77
Dominique Marois, remb. taxes 2004 (AIDA 2x)		370,00
École La Francolière, contribution municipale 2004 pour brigade scolaire		350,00
Équipement Sigma inc., réparation niveleuse		398,29
Fédération Québécoise des Municipalités, facturation Dicom		39,56
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 282 km		112,80
Formation Urgence Vie, fournitures premiers répondants		289,65
Garage J.G. Rémillard inc.		
Pièce Ford 10 roues	29,56	
1 couteau 12'	201,29	230,85
Hydro-Québec, électricité		
M. Paroisse	1057,66	
Log. 536 concierge	302,15	
Bi-énergie M. Paroisse	49,63	
Pavillon Bédard log. 520	135,92	
Usine chloration	857,09	2 402,45
Jocelyne Noël, entretien bureau mars		105,00
John Meunier inc., chlore total et libre		337,26
Journal l'Oie Blanche		
Avis public (dérogation mineure)	62,80	
Avis public (pompiers)	167,94	230,74
Laboratoire de l'Environnement LCQ, analyse eau potable et eaux usées		278,36
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes		147,42
L'Entraide Pascal Taché, souper bénéfice (2 personnes)		54,00
Les Alarmes Clément Pelletier, surveillance période 17-04-04 au 16-04-2005		165,64
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom		32,92
Les Concassés du Cap, collecte matières résiduelles recyclables et non recyclables mars 2004		3 746,94
Les Constructions H.D.F., service de bouteur (sillons) 10 h à 90\$/hre + taxes		1 035,23
Les Produits Ind. J.P. Côté, chlore		761,81
M.R.C. Montmagny		
1 ^{er} versement quote-part		25632,00

Étude boues septiques	1304,00	
Évaluation	255,26	
Enveloppes – comptes de taxes.	203,59	27 394,85
Martin Simard Transport, 1 voyage criblure pierre à Beauport parce que non disponible à Saint-Raphaël		281,79
Meubles Morigeau, remb. taxes 2004		
Aida	185,00	
Incendie	1592,10	1 777,10
Microplus et Dumoulin Montmagny, location projecteur (Service incendie).		87,40
MS2 Contrôle, pièce rouleau Bomag.		66,00
Municipalité St-François, remb. fonds roulement		13 190,71
Nadeau Premiers Secours inc., matériel trousse premiers soins		58,37
Nicolas Morin, garder chien errant (frais de garde)		25,00
Pagenet, location téléavertisseur		516,29
Pétroles JMB inc., huile chauffage et diesel		
Huile à chauffage Garage	904,43	
Huile à chauffage M. Paroisse	1493,87	
Diesel.	3567,05	5 965,35
Philiat Blais & Fils enr.		
20 voyages transport de neige.	425,59	
Location compresseur	129,41	555,00
Pièces d'auto GGM, pièces GMC		632,56
Pierre Jean-, remb. taxes 2004 (AIDA)		185,00
Pneus André Ouellet, réparer crevaison (pelle rétrocaveuse)		1001,79
Praxair		
Location bouteille	27,84	
Oxygène	101,27	129,11
Produits de Laboratoires Certifiés, matériel garage	350,75	
Produits V-TO, 1 caisse savon (garage)	28,19	
Propane Bo-Mont, propane vapeur (voirie)		88,73
Propage GRG		
Propane Caserne incendie	389,74	
Propane commercial	189,37	579,11
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges mars 2004		1 773,67
René Samson, réparation station pompage Morigeau, Ass. des eaux		87,19
Sable Marco, sel à glace en vrac		802,89
Scaphandre autonome, plein d'air		184,04

Signo Tech, panneau signalisation	64,25
Soc. Canadienne des Postes, achat 500 timbres	281,81
Soc. Coop. Agricole Riv. Du Sud, matériel divers	
M. Paroisse	9,07
Service incendie	23,18
Chloration	198,99
Pav. Bédard	343,75
Garage	225,06
	800,05
Société d'agriculture, commandite pour l'exposition régionale agricole 2004.	50,00
Spécialité Ressort inc., pièces camion GMC.	253,43
Stéréo Plus Léonard Chabot, carte cellulaire.	28,76
Techmix, asphalte froide	574,49
Telus Mobilité, service cellulaire.	39,33
Ultra Dépanneur, essence	
Voirie	27,58
Pompier	24,50
	52,08
Unibéton	
Criblure de pierre (voirie)	212,22
Matériau granulaire	152,06
Sable et sel 6%	382,72
Sable et sel 9%	850,53
	1 597,53
Usinaction, pièce équipement	162,77
Ville de Montmagny, intervention (au 740 rang du Milieu, St-Pierre)	
camion + pompiers	371,41
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 80 km	32,00
TOTAL :	105 381,23

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Un avis public a paru au journal l'Oie Blanche dans son édition du 20 mars dernier. Dans cet avis, il est stipulé que le Conseil municipal devra statuer, à sa réunion du 5 avril, sur une demande de dérogation mineure.

La dérogation mineure consiste à permettre l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage d'une ferme laitière à moins de 50 mètres du chemin public, tel que stipulé par le règlement de zonage de la municipalité.

La demande de dérogation mineure a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme le 23 mars dernier. Ce dernier, après avoir analysé le projet, recommande au Conseil municipal d'accepter

la demande de dérogation si le propriétaire accepte de localiser la laiterie à l'ouest de l'étable. Le comité estime qu'ainsi un dégagement minimal de 20 mètres en façade serait conservé par rapport au chemin public au lieu de 12.4 mètres si elle était construite à l'est de l'étable.

Le Conseil municipal prend à son tour connaissance du projet de «Ferme A et R Boulet» et voici ce qu'il décide :

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 20 mars 2004 avisant, comme il se doit, de la nature et des effets de la demande de dérogation mineure présentée par Ferme A et R Boulet;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a rencontré les principaux intéressés afin de bien comprendre tous les aspects du dossier;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs élus sont allés sur le site identifié afin de mieux visualiser la géographie des lieux;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Auguste Boulet est en conflit d'intérêt avec cette demande de dérogation mineure, le Conseil municipal lui demande de sortir de la salle et de ne pas prendre part à cette décision, ce qu'il fait;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme ne possédait pas tous les éléments de la demande au moment de la réunion le 23 mars dernier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure présentée par Ferme A et R Boulet;

QUE Ferme A et R Boulet s'en tienne rigoureusement au plan qui a été préparé par Consultant Techni-Plan enr. et qui a été présenté à la municipalité;

QUE la laiterie soit située à l'est de l'agrandissement de l'étable de telle sorte qu'il reste 12.4 mètres de la laiterie à l'emprise du chemin de la Rivière du Sud et 20 mètres de l'agrandissement de l'étable à l'emprise du même chemin.

Le secrétaire municipal signifie le départ de la salle du Conseil de monsieur Auguste Boulet, conseiller, à 20h 08. Il revient à la salle du Conseil pour la suite des travaux à 20h 24.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2003

Une copie des états financiers de la municipalité pour l'année 2003 est remise à chacun des élus pour fin d'approbation.

Le vérificateur, monsieur Yves Lachance, suivant le mandat qui lui a été confié, exprime une opinion sur les états financiers de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2003.

Les revenus de l'exercice 2003 sont de un million neuf cent quarante-huit mille neuf cent vingt-six dollars (1 948 926,00\$). Les dépenses de fonctionnement sont de un million quatre cent cinquante-trois mille huit cent trente-quatre dollars (1 453 834,00\$). Les activités financières se chiffrent à ces montants :

Remboursement de la dette à long terme 164 745,00\$

Transfert à l'état des activités d'investissement 248 789,00\$

Le surplus des activités financières avant affectations se chiffre à quatre-vingt-un mille cinq cent cinquante-huit dollars (81 558,00\$).

Le surplus d'opération pour l'année 2003 est de l'ordre de cent dix-huit mille trois cent soixante-sept dollars (118 367,00\$).

Les immobilisations au 31 décembre 2003 sont de huit millions huit cent vingt-cinq mille cinq cent soixante dollars (8 825 560,00\$).

La dette à long terme s'élève à deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-seize dollars (2 999 896,00\$). La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante :

Gouvernements du Québec et du Canada 1 482 362,00\$

Partie à la charge des contribuables :

Une partie de la municipalité 914 942,00\$

Ensemble de la municipalité 602 592,00\$

Le capital engagé au fonds de roulement est de treize mille cent quatre-vingt-neuf dollars (13 189,00\$). Le capital non engagé est de quatre-vingt-six mille huit cent onze dollars (86 811,00\$).

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, se terminant le 31 décembre 2003, est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2003, tel que préparé par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc;

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DES LOISIRS ST-FRANÇOIS POUR 2003

Une copie des états financiers pour l'année 2003 concernant les Loisirs St-François de Montmagny inc. est remise à chacun des élus. Les revenus sont les suivants:

	2003	2002
Centre des Loisirs	51 209,00\$	46 963,00\$
Piscine	4 385,00\$	4 392,00\$
Contribution municipale	61 200,00\$	63 575,00\$
Divers	31 561,00\$	8 464,00\$

Total des revenus	148 355,00\$	123 394,00\$
Les dépenses sont les suivantes		
	2003	2002
Centre des Loisirs	86 789,00\$	72 957,00\$
Administration	3 043,00\$	3 113,00\$
Piscine	12 762,00\$	11 589,00\$
Terrain de jeux et patinoire	36 459,00\$	33 034,00\$
Total des dépenses	139 053,00\$	120 693,00\$

Donc, l'excédent des revenus sur les dépenses avant amortissement est de :
 Pour 2003 : **9 302,00\$** Pour 2002 : **2 701,00\$**

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2003 de Les Loisirs St-François de Montmagny inc. est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de Les Loisirs St-François de Montmagny inc.;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur François Létourneau
 ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte le rapport financier de Les Loisirs St-François de Montmagny inc. pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2003, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc.

QU'une copie de ces états financiers soit remise aux administrateurs siégeant sur le Conseil des Loisirs afin qu'à leur tour, ils puissent les adopter.

ENTRAIDE PASCAL-TACHÉ (ASSOCIATION DE PERSONNES HANDICAPÉES)

Le souper annuel de l'Entraide Pascal-Taché aura lieu dimanche le 25 avril 2004 au Centre sportif Le Bûcheron sous la présidence d'honneur de monsieur Pierre Thibodeau, directeur général du CLSC et du CHSLD de Montmagny.

Le thème retenu pour l'année 2004-2005 : «Le cerveau... un trésor à protéger» oriente la réflexion sur la fragilité et la complexité de cet organe qui est la source même de la qualité de vie. L'association veut sensibiliser la population sur les conséquences de maladies et d'accidents qui peuvent engendrer des handicaps (TCC, ACV, sclérose, etc.).

Le prix est de vingt-sept dollars (27,00\$) le couvert. Une réponse avant le 15 avril serait appréciée. L'année dernière, la municipalité avait retenu deux cartes.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient deux (2) cartes pour participer à l'activité bénéfique de l'Entraide Pascal-Taché le 25 avril 2004, au Centre sportif Le Bûcheron à Montmagny.

RÉFECTION DU CHEMIN MONTÉE MORIGEAU

Le secrétaire-trésorier a préparé un document d'appel d'offres pour la réfection du chemin Montée Morigeau à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Le document contient les clauses administratives et techniques reliées aux travaux projetés, de même que les instructions pour les soumissionnaires et les formules de soumission.

Le document étant assez volumineux, le secrétaire présente aux élus seulement les bordereaux de soumission (A, B, et C).

L'appel d'offres devra paraître dans un journal et devra en plus être envoyé par système électronique dans toute la province de Québec afin de respecter l'article 935 du Code municipal concernant l'adjudication de contrats municipaux en vigueur depuis juin 2002.

Le Conseil devra déterminer quand il veut que cet appel d'offres soit lancé.

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance des bordereaux de soumission préparés par le secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE les documents présentés conviennent aux élus;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le secrétaire municipal à lancer immédiatement un appel d'offres pour des travaux de réfection sur toute la longueur du chemin Montée Morigeau.

ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE

Afin de permettre l'achat de matériel en lien avec la brigade scolaire, l'école La Francolière sollicite une contribution financière auprès de la municipalité de l'ordre de 350\$. Cette organisation assure la sécurité des élèves qui circulent à pied.

La brigade scolaire 2003-2004 compte dix-neuf (19) individus.

Le secrétaire remet une copie de la lettre que le directeur de l'école La Francolière, monsieur Pierre Côté, a adressée à la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE la brigade scolaire joue un rôle essentiel en matière de sécurité et de protection vis-à-vis les élèves de l'école;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud verse une contribution financière de l'ordre de trois cent cinquante dollars (350,00\$) à l'école La Francolière pour le maintien en place de la brigade scolaire.

OFFICE DU TOURISME

L'Office du Tourisme signale que le mandat de monsieur Yves Laflamme sur le Conseil de l'Office du Tourisme se termine en avril 2004. Donc, ça signifie qu'il va y avoir un poste de libre à combler. C'est un mandat de 2 ans.

CONSIDÉRANT QUE le mandat de monsieur Yves Laflamme occupant le siège numéro 9 en tant que directeur délégué du secteur de la plaine sur le conseil d'administration de l'OTCS, est arrivé à échéance en mars 2004;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de reconduire le mandat de monsieur Yves Laflamme sur le Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte du Sud pour les deux (2) prochaines années, soit d'avril 2004 à mars 2006.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE L'ANSE-À-GILLES (À TITRE INFORMATIF)

Le 15 mars 2004, la Régie intermunicipale envoyait son règlement de régie interne no 16 2004 concernant la teneur des services rendus pour l'enfouissement des matière résiduelles au lieu d'enfouissement sanitaire de l'Anse-à-Gilles.

Le secrétaire attire l'attention des élus sur l'article 4 du règlement. Il y est dit que les matières résiduelles suivantes ne seront pas acceptées au lieu d'enfouissement.

- Terre, béton, pierre, asphalte ou toute autre matière apparentée
- Fer, métal ou toute autre matière apparentée
- Électroménagers
- Réservoir à eau (chaude ou froide) ou toute autre sorte de réservoir
- Construction, rénovation et démolition
- Bois, bran de scie, branche
- Feuilles, pelouse, foin
- Cendre
- Boue

L'article 5 du règlement dit que les municipalités devront elles-mêmes pourvoir à la disposition finale des matières énumérées à l'article 4 dans un endroit approprié sauf entente particulière prise avec la Régie.

PROPOSITION DE ÉCO-CENTRE DU GOLF

L'Écho-Centre du Golf est en opération depuis le 18 août 2003. Ce site de traitement des matériaux secs accueille, traite et valorise les différentes matières y étant acheminées, telles bois, béton, asphalte, métal, carton et encombrants. Leur mission première est de revaloriser les matériaux secs dans le but de réduire l'enfouissement et le gaspillage des ressources.

L'acheminement des matières peut s'effectuer selon diverses formes. Celles-ci vous sont présentées dans le document qui vous est remis par le secrétaire avec les prix demandés pour ce service.

À la lumière de la nouvelle réglementation en vigueur à la Régie de l'Anse-à-Gilles, le Conseil va devoir se pencher sérieusement sur le problème de la disposition de ces matières résiduelles que le site ne prendra pas.

L'Éco-Centre du Golf présente au Conseil une solution à cette problématique.

La problématique majeure va se poser au niveau des résidus verts. Que va-t-on faire du gazon, des feuilles et des branches?

Le Conseil demande au secrétaire d'informer le comité d'embellissement de la situation. Est-ce qu'il n'y aurait pas des endroits dans la municipalité où on pourrait disposer de ces résidus? Est-ce qu'il y aurait des personnes intéressées à les recevoir? Bref, il va falloir trouver une ou des solutions et ce, à très court terme.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTMAGNY

La 57^e édition de l'Exposition régionale de Montmagny se déroulera du 11 au 15 août prochain. Comme à chaque année, un panneau publicitaire sera installé sur le site à l'endroit le plus passant. Tous les commanditaires qui contribuent à cette activité se procurent une visibilité importante chaque année car, bon an mal an, il passe entre 20 000 et 25 000 visiteurs. Le coût pour figurer sur ce panneau est de cinquante dollars taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser cinquante dollars (50,00\$) à la 57^e édition de l'Exposition régionale de Montmagny pour figurer sur un panneau publicitaire.

POSTES CANADA

Un représentant de Postes Canada est passé au bureau municipal pour demander si la municipalité serait d'accord pour que soient remplacées les boîtes postales communautaires vertes sur le territoire de la municipalité par d'autres boîtes semblables à celles sur la rue de l'Étang.

Si la municipalité est d'accord, elle doit le signifier par voie de résolution. Par la même occasion, ce serait intéressant que les onze (11) clients résidant sur le chemin Ste-Catherine à Saint-François, qui sont desservis par le bureau postal de St-Raphaël, soient rapatriés à St-François. Tout ce que la municipalité a à faire est de transmettre à Postes Canada les adresses de ces clients et le tour sera joué.

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne des postes propose un projet d'installation de boîtes postales communautaires sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tout en conservant le bureau de poste actuel dans le but de desservir la clientèle;

CONSIDÉRANT QUE l'installation et l'entretien de ces boîtes postales communautaires sont entièrement à la charge de la Société canadienne des postes et que la municipalité sera consultée dans le choix des sites qui recevront ces boîtes postales communautaires;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à ces boîtes postales communautaires est sans frais pour la clientèle comme le sont les cases postales actuelles du bureau de poste;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son accord de principe à la Société canadienne des postes pour l'implantation d'un système de boîtes postales communautaires sur une partie du territoire de la municipalité;

QUE les résidents suivants qui sont desservis par Saint-Raphaël, le soient maintenant par Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud :

186, chemin Ste-Catherine; 190, chemin Ste-Catherine; 192, chemin Ste-Catherine;
196, chemin Ste-Catherine; 205, chemin Ste-Catherine; 214, chemin Ste-Catherine;
216, chemin Ste-Catherine; 230, chemin Ste-Catherine

CHOIX DE PROFESSIONNELS

Le 16 mars dernier, les maires et les secrétaires-trésoriers des municipalités de Berthier-sur-Mer, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud sont allés rencontrer à leur bureau de Québec les ingénieurs de BPR pour le dossier de l'eau potable.

Le but de la rencontre était de définir des échéanciers et de planifier les tâches à accomplir.

Une des premières tâches consiste à localiser l'endroit où va être érigée l'usine de filtration à Saint-François et le poste de surpression à Saint-Pierre. Lorsque ce sera fait, la municipalité devra mandater par voie de résolution une firme d'arpentage. Au préalable, la municipalité devra rencontrer le propriétaire de l'endroit et lui expliquer qu'elle est désireuse d'acheter cette parcelle de terrain pour des fins d'utilité publique. Tous les coûts engendrés par cette transaction vont être à la charge de l'acheteur (frais de notaire, d'arpenteur, etc.).

CHOIX D'UN BUREAU D'ARPEUTEURS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va devoir acheter une parcelle de terrain pour l'emplacement de la future usine de filtration d'eau potable;

IL EST proposé par monsieur Gaston Garant
appuyé par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal retient les services de Claude Arsenault, arpenteur-géomètre, pour effectuer les relevés aux endroits qui lui seront communiqués très prochainement par la municipalité.

CHOIX D'UN NOTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va avoir besoin des services d'une firme professionnelle pour que la transaction de l'achat du terrain soit dûment enregistrée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal retient les services du bureau de notaires «Bou langer, Dolan, Denault» de Montmagny pour la transaction à venir concernant l'achat d'une parcelle de terrain où sera située la future usine de filtration d'eau potable et le poste de surpression.

SITE INTERNET

Le Conseil municipal n'avait pas décidé quant au choix de forfaits qui lui étaient présentés par la firme Imédia en ce qui a trait à la réalisation d'un site Internet pour la municipalité.

Le secrétaire municipal a reçu monsieur Gary Gendron à la fin du mois de mars 2004. Ce dernier construit des sites Internet. Il va déposer une offre de services dans les prochaines semaines. C'est un dossier à suivre.

FÊTE DE LA PÊCHE

Depuis 2 ans, la municipalité tient une fin de semaine de pêche à la rivière Morigeau. Cette activité obtient un très bon succès et les commentaires reçus sont très positifs.

La MRC de Montmagny chemine le dossier et demande si la municipalité de Saint-François est prête à tenir en 2004 une autre fin de semaine de pêche.

La contribution financière de la municipalité s'élève à 1 000\$.

CONSIDÉRANT QUE la fin de semaine de la pêche a connu un vif succès en 2003;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu énormément de commentaires positifs par rapport à cette activité;

CONSIDÉRANT QUE l'activité de la pêche a permis à plusieurs citoyens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et d'ailleurs de découvrir un petit coin pittoresque et enchanteur de la municipalité, soit le parc Morigeau;

CONSIDÉRANT QUE la pêche est une activité conviviale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour déboursier la somme de mille dollars (1 000,00\$) pour une fin de semaine de pêche à la rivière Morigeau, en 2004.

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Un document de travail sur l'évaluation du niveau de couverture des risques d'incendie et l'élaboration de stratégies concourant à l'atteinte des objectifs de protection a été préparé par la MRC de Montmagny.

Dans ce document, il apparaît l'état de la situation actuelle, les solutions possibles, l'analyse des solutions possibles, la solution proposée par la MRC et le délai pour l'atteindre.

Maintenant, la MRC attend la réponse de chaque municipalité locale. Est-ce que la solution proposée vous convient : oui ou non ? Est-ce que le délai proposé est correct : trop court ou trop long ? Le tout doit se faire par résolution et être transmis à la MRC de Montmagny.

Toutes les informations seront colligées par la MRC. Après quoi, celle-ci ira en consultation auprès de la population et auprès des MRC limitrophes. Cette étape réalisée, il y aura adoption finale du schéma de couverture des risques d'incendie.

Le Conseil municipal s'est réuni, il y a de cela quelques semaines, et a adopté le document de travail de la MRC pour la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny, comme toutes les MRC du Québec, avait l'obligation d'élaborer un schéma de couverture en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QU'un projet de schéma de couverture en sécurité incendie a été élaboré, présenté et soumis en consultation des autorités municipales de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se devait d'élaborer son plan de mise en œuvre en lien avec le projet de schéma soumis;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud transmette son plan de mise en œuvre en sécurité incendie à la MRC de Montmagny afin que celui-ci soit intégré au projet de schéma à être ultérieurement adopté par la MRC de Montmagny et éventuellement soumis en consultation publique auprès de la population de la MRC de Montmagny et des MRC limitrophes.

VARIA

REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT

À la séance du 1er décembre 2003 (résolution N° 218-2003), la municipalité a remboursé son fonds de roulement d'une somme de treize mille cent quatre-vingt-dix dollars et soixante-treize cents (13 190,73\$). Ce montant était réparti de la façon suivante :

- Habits de pompiers 9 859,97\$
- Génératrice 3 330,76\$

Le terme de remboursement était de trois (3) ans. L'année 2003 était la deuxième année de remboursement. Donc, cela signifie que l'année 2004 est la troisième et dernière année de remboursement.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est servie de son fonds de roulement pour acheter des habits de pompier et une génératrice en fin d'année 2001 et ce, avec un terme de remboursement échelonné sur une période de trois (3) ans;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud verse les sommes suivantes pour rembourser son fonds de roulement :

3 ^e année de 3	Habits de pompiers . . .	9 859,96\$
	Génératrice	3 330,75\$
	Total final :	13 190,71\$

Le fonds de roulement de la municipalité est revenu à 100 000\$.

SOCCER

L'Association de soccer St-François a présenté au Conseil un document où apparaissent toutes les démarches qu'ils ont effectuées en vue d'améliorer leur sort. Ce printemps-ci, ils aimeraient qu'une clôture ceinture le terrain de soccer. Ce serait plus sécuritaire pour les joueurs, les enfants qui fréquentent le terrain de jeux l'été, bref pour tout le monde. Ça permettrait de faire disparaître presque totalement le passage des véhicules tout terrain.

Les représentants du soccer ont demandé des soumissions à différents fabricants de clôture. Le plus bas prix est sorti à cinq mille sept cent cinq dollars et vingt-quatre cents (5 705,24\$) taxes incluses.

L'Association a présenté au Conseil un budget pro-format 2004.

REVENUS

Commanditaires	2 175,00\$
Subvention	1 000,00\$
Inscription	500,00\$
Souper spaghetti	(à venir)
TOTAL :	3 675,00\$

DÉPENSES

Achat de clôture	5 705,24\$
Achat de chandails	1 231,40\$
Fabrication de 2 bancs	505,10\$
Matériel (ballons, drapeaux, etc.)	800,00\$

Formation secouriste	300,00\$
Médailles	500,00\$
TOTAL :	9 041,74\$
(-) REMBOURSEMENT DE TAXES	932,68\$
DÉFICIT DE	(4 434,06\$)

La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud est prête à consentir 2 000\$ pour le manque à gagner. L'Association de soccer demande à la municipalité de fournir la différence.

CONSIDÉRANT QUE le soccer est une activité sportive qui est appelée à prendre de plus en plus d'ampleur;

CONSIDÉRANT QU'un groupe de bénévoles sérieux s'occupent de la bonne marche de l'activité soccer;

CONSIDÉRANT QUE le sport du soccer peut être pratiqué par beaucoup de jeunes parce qu'il n'exige pas beaucoup de déboursés pour l'équipement contrairement au hockey, par exemple;

CONSIDÉRANT QUE l'Association du soccer de Saint-François a organisé des activités bénéfiques dans le but d'amasser des sous pour acheter de l'équipement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de fournir une aide financière à l'Association du soccer St-François de l'ordre deux mille deux cent dollars (2 200,00\$) principalement pour l'installation d'une clôture tout autour du terrain de soccer.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à vingt-deux heures et dix-sept minutes.

Adopté à l'unanimité

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Secrétaire-trésorier

À vendre

CAMION DE MARQUE INTERNATIONALE À VENDRE

La municipalité met en vente un camion de marque Internationale 1983. C'est un véhicule à six roues, moteur à essence, boîte dompeuse, cabine double pour passagers, millage 178 600km, en bonne condition. Vous pouvez le voir entre le Garage municipal et la Caserne incendie.

Le prix de départ demandé est de 3 000\$.

Vous avez jusqu'au 28 mai 2004, 15h, pour présenter une offre d'achat soit par écrit, soit par télécopieur (259-7228) ou par courriel: munist-frs@globetrotter.net

L'adresse de la municipalité est: 534, ch. St-François Ouest, St-François (Québec) G0R 3A0.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune offre présentée.

Rapport annuel

Mot du président

Chères citoyennes et chers citoyens de Saint-François, déjà plus d'une année s'est écoulée depuis que j'occupe le poste de président des loisirs. Voici une brève récapitulation des principaux événements qui se sont déroulés en 2003. Allons-y de façon chronologique :

Janvier 2003

L'assemblée générale annuelle se tient le 24 janvier au centre des loisirs. Près de 25 participants sont présents. Une présentation des états financiers 2002 dévoile des revenus de 123 394 \$ et des dépenses de 120 693 \$ soit un surplus avant amortissement de 2 701 \$. Il y a élection et le nouveau comité est formé de 10 personnes soient sept bénévoles et trois représentants municipaux. Les bénévoles sont Mme France St-Hilaire (secrétaire), Mme Laurence Hallé (directrice), M Mario Marcoux (directeur), M Jean Morin (vice-président), M Herman Pelletier, M Yvon Rémillard (directeur) et M Louis St-Laurent (directeur). Les représentants municipaux sont M François Létourneau (président), M Yves Laflamme et M Jean-Yves Gosselin. La trésorerie de la Corporation est assumée par le bureau municipal. Enfin voici un aperçu des projets 2003 avancés lors de cette assemblée :

- Rendre accessible le gymnase de l'école pour des activités sportives dès l'hiver 2003;
- Réfection du terrain de tennis conditionnelle à la vente du chalet du Club VTT;
- Achat de nouvelles tables pour les réceptions (10) pour remplacer l'utilisation des panneaux de contreplaqués;
- Achat d'une table de hockey-air et réparation des tables de billard et de ping-pong;
- Rénovation section arrière du bas du centre et réparations mineures dans la salle des fêtes;
- Promouvoir la mise en place d'un comité pour un retour des Fêtes du Soleil et d'un comité pour les Fêtes du 275^e en 2004.

Après cette assemblée annuelle, le soir même se tient une réunion régulière du nouveau comité. À cette réunion, le Club des Archers de Saint-François fait un don de 1000 \$ à la Corporation pour l'achat d'un système de son et l'amélioration du système d'éclairage dans le cadre des soirées DISCO des jeunes.

Février 2003

- Le gymnase de l'école sera disponible le lundi et mercredi soir de 18h30 à 21h00;
- Le responsable des activités hivernales, Éric Tanguay, nous présente son bilan. Il y eut un très bon achalandage de jeunes qui ont profité de la patinoire. Une ligue de hockey amicale formée de trois équipes a disputé des matchs le vendredi soir. L'achat de trois nouveaux sets de gilets a été nécessaire. La saison a pris fin avec le tournoi extérieur d'hockey sur glace.
- Achat de dix nouvelles tables pour réception dans la grande salle.

Avril 2003

- Achat d'un nouveau système de son pour la grande salle communautaire d'une valeur de 3 500 \$ commandité principalement par la Caisse populaire de la Rivière du Sud et de l'entreprise Emballage L & M.

- Soumission demandée à Terrassement 4 saisons pour la réfection du tennis en terrain multi-sports.

Mai 2003

- Embauche de onze moniteurs pour le terrain de jeux 2003. Au poste de moniteur en chef la candidature d'Éric Tanguay est retenue. Pour une deuxième année, le groupe d'anglais est offert aux groupes 11-13 ans.
- Embauche des 4 moniteurs à la piscine. La monitrice en chef pour 2003 est Stéphanie Boucher.
- L'échelle des salaires pour la piscine et le terrain de jeux s'échelonne de 7,25\$ à 10\$ l'heure.
- Début de la saison de baseball. (Président Yvon Rémillard).
- Début de la saison de pétanque (Président Jean-Claude Bernard).

Juin 2003

- La toile de la piscine est remplacée;
- Augmentation des salaires des moniteurs du terrain de jeux et de la piscine;
- L'équipe de balle les 4 as Cascades présente un match amical contre L'Express de St-François. Pour l'occasion, le four à pain est ouvert par M. Yves Laflamme;
- Une exposition d'autos modifiées au profit du terrain de jeux est organisée par M. Éric Tanguay;
- Ouverture du terrain de jeux et de la piscine.

Juillet 2003

- Début des activités de la nouvelle ligue de soccer à St-François .Le jeu se déroule du côté ouest du terrain de baseball. (Président Jean-Pierre Laflamme)

Août 2003

- Pour la clôture des activités du terrain de jeux, les jeunes avec la collaboration des moniteurs présentent un magnifique spectacle;

Septembre 2003

- La surface de jeu du terrain de soccer est nivelée et ensemencée. Tous les travaux sont effectués par une équipe de bénévoles de l'organisation du soccer. Aucun coût n'est engendré par la municipalité. Il est prévu de clôturer ce site dès l'été 2004.

Octobre 2003

- Début des travaux de réfection du terrain multi-sports (drainage du terrain). Une fois les travaux complétés (prévu pour l'été 2004) la pratique du tennis, du basket-ball sont des exemples d'activités qui s'y dérouleront durant l'été.
- Embauche de M. Michel Savoie pour s'occuper des activités jeunesse et des sports d'hiver.

Novembre 2003

- Brunch hommage à M Norbert Morin député libéral provincial en remerciement pour sa grande implication dans notre communauté. Les bénéfices de cette activité sont versés aux sports récréatifs de Saint-François.
- M. Michel Savoie débute une ligue de hockey cossom pour les jeunes du primaire et du secondaire dans la salle des fêtes;

- Embauche de Madame Dominique Marois en prévision du départ à la retraite de madame Marguerite Auclair à la fin de cette année;
- Le plancher de la salle des fêtes est peinturé.

Décembre 2003

- Des travaux de rénovation sont effectués dans la partie arrière du bas du centre :
 - Tous les murs et la chambre de patin sont peinturés;
 - Un ferme porte-automatique est installé dans le souci d'économie d'énergie durant la période hivernale;
 - Des tapis de caoutchouc sont déposés à la grandeur de la surface du plancher ainsi qu'à l'entrée extérieure pour la protection des lames de patins et la sécurité des usagers;
- Deux réunions ont lieu pour la formation d'un comité des Fêtes du 27^e. Les gens présents décident de ne pas donner suite dû au peu de temps pour préparer une telle activité et au manque de bénévoles.

Voici donc un résumé des principaux événements qui se sont produits en 2003. Votre Corporation vous offre également des activités telles que la pétanque, le fer à cheval, le volley-ball de plage, un terrain de jeux, une piscine, le baseball, le soccer, badminton, des disco pour les jeunes, des soirées mensuelles pour nos gens du troisième âge, location de salle pour des fins telles que baptême, mariage, décès, réunions d'affaires, réunions communautaires, service de bar et bien d'autres. Sur un budget de 128 000\$ en 2003, les frais de fonctionnement (chauffage, salaires, électricité, taxes, entretien, cuisine,...) de la salle communautaire représente 75% des dépenses et 25% est attribué aux loisirs. La contribution municipale est de l'ordre de 61 200\$, soit environ 50% du budget des Loisirs et 5% par rapport au budget municipal.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres du comité, notre personnel ainsi que tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin au sein de la Corporation des loisirs de Saint-François. Votre travail permet de garder notre milieu de vie dynamique. Et c'est en faisant la promotion de ce dynamisme que nous réussirons à attirer de jeunes familles afin que notre municipalité soit de plus en plus prospère et en santé.

Les membres et anciens membres de la Corporation des Loisirs de Saint-François désirent remercier, pour leur implication particulière, Madame Marguerite Auclair et feu Madame Marguerite Tanguay dont le dévouement représente plusieurs années de loyaux et de très bons services. Elles furent deux grandes acolytes et, accompagnées de leur équipe, elles ont veillé au bon fonctionnement du centre des Loisirs tous au long de ces années. Que de mets elles nous ont préparés avec cœur et passion. La passion du travail bien fait, les petites attentions, les spécialités propres à elles seules, leur sourire et leur bonne humeur, les caractérisaient. C'est dans cette harmonie que ces deux personnes ont développé une complicité au fil des années. Encore une fois Bravo! Et mille mercis.

En terminant, nous tenons à exprimer tous nos vœux de sympathie à la famille de Madame Marguerite Tanguay. C'est avec grand regret que nous lui disons au revoir.

François Lé.tourneau
Président

État financier
Les Loisirs de St-François inc.
 Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

État des revenus et dépenses	2003	2002
Revenus		
Centre des loisirs (annexe)	51 209 \$	46 963 \$
Piscine (annexe)	4 385 \$	4 392 \$
Contribution de la municipalité	61 200 \$	63 575 \$
Divers (annexe)	31 561 \$	8 464 \$
	148 355 \$	123 394 \$
Dépenses		
Centre des loisirs (annexe)	86 789 \$	72 957 \$
Administration (annexe)	3 043 \$	3 113 \$
Piscine (annexe)	12 762 \$	11 589 \$
Terrain jeux et patinoire (annexe)	36 459 \$	33 034 \$
	139 053 \$	120 693 \$
Excédent des revenus sur les dépenses avant amortissement	9 302 \$	2 701 \$
Amortissement	10 049 \$	10 424 \$
Excédent des revenus sur les dépenses après amortissement	(747 \$)	(7 723 \$)
Annexe revenus		
Centre des loisirs		
Location de salle	2 674 \$	1 658 \$
Banquet	24 492 \$	22 856 \$
Bar	14 125 \$	11 667 \$
Restaurant	879 \$	775 \$
Entrée	975 \$	8 788 \$
Vestiaire	692 \$	776 \$
Badminton	372 \$	443 \$
	51 209 \$	46 963 \$
Piscine		
Abonnements	1 985 \$	2 097 \$
Cours	2 400 \$	2 295 \$
	4 385 \$	7 392 \$
Divers		
Subvention	726 \$	1 684 \$
Commanditaires et inscriptions aux tournois	720 \$	1 152 \$
Pourboires- autres	962 \$	505 \$
Transport terrain de jeux	5 237 \$	3 581 \$
Activité	2 916 \$	
Vente de terrain	20 000 \$	
Énergie		100 \$
Remboursement R.A.A.Q		1 442 \$
	31 561 \$	8 464 \$

Annexe dépenses

Centre des loisirs		
Achats de nourriture	17 605 \$	14 170 \$
Achat de boissons	6 103 \$	6 522 \$
Salaires	24 256 \$	18 627 \$
Avantages sociaux	2 859 \$	1 911 \$
Orchestre	4 000 \$	3 450 \$
Entretien:		
Immeuble	4 419 \$	5 060 \$
Terrain	484 \$	1 201 \$
Énergie	16 838 \$	14 130 \$
Location de terrain	550 \$	550 \$
Taxes municipales et scolaires	6 525 \$	6 936 \$
Cablodistribution	864 \$	400 \$
Équipement	2 286 \$	
	86 789 \$	72 957 \$
Administration		
Téléphone	674 \$	688 \$
Permis, licences et association	541 \$	1 163 \$
Honoraires	700 \$	700 \$
Fournitures de bureau	184 \$	372 \$
Divers	944 \$	190 \$
	3 043 \$	3 113 \$
Piscines		
Salaires	9 670 \$	9 424 \$
Avantages sociaux	824 \$	928 \$
Entretien	2 268 \$	1 237 \$
	12 762 \$	11 589 \$
Terrain de jeux et patinoire		
Salaires	22 414 \$	21 906 \$
Avantages sociaux	739 \$	2 222 \$
Transport	6 781 \$	6 240 \$
Patinoire	1 475 \$	1 850 \$
Activités	2 193 \$	388 \$
Équipement	1 857 \$	
Divers	428 \$	
	36 459 \$	33 034 \$

François Létouneau, président



Petites annonces

DÉBUSQUEUSE À VENDRE

Débusqueuse «Skider» *Tree Farmer C4*.
Parfaite condition: 10 500\$. Tél.: 418-356-3783.

.....

OFFRE D'EMPLOI

Offre d'emploi à temps plein ou partiel pour casse-croûte
à Berthier-sur-Mer. Tél.: 259-7088 ou 259-7667.

.....

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre
mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres
travaux domestiques.

Line Thibodeau: 259-2731.

.....

Alcooliques anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool,
Alcooliques Anonymes pourrait t'aider.
Blaise, 259-7040

...MMMMM...

Mike!

est de retour...



Il ne manque que vous...

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ **259-2447**



Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Grand ménage des médicaments

Voici **trois bonnes raisons** de faire un
ménage périodique de vos médicaments.

1. Les médicaments ne sont pas consommables indéfiniment.
2. Les médicaments périmés encombrant inutilement votre pharmacie et augmentent les risques d'incidents et d'intoxication.
3. Il faut se soucier de l'environnement.



Rapporter
les médicaments
périmés ou non utilisés... **c'est responsable.**

Un **service gratuit** de
votre pharmacien

PIERRE MARTIN, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE





Ceci
n'est pas
une simple
enveloppe

C'est une ristourne.

695 615 \$

C'est 654 000 \$ en ristournes et 41 615 \$ en commandites, dons, et bourses d'études que la Caisse populaire de la Rivière du Sud partage avec ses membres et la collectivité.



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud

Conjuguer avoirs et êtres